



CETTE
PUBLICATION
A ÉTÉ PUBLIÉE
EN PARTENARIAT
AVEC :



SYNTHÈSE

FR

2019

INTO THE WILD

Intégrer la nature dans les stratégies d'investissement

Recommandations du WWF France et AXA pour les membres
du G7 Environnement à Metz, les 5-6 mai 2019

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été commandé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire pour être étudié lors de la réunion des ministres de l'Environnement du G7 en mai 2019.

Ce rapport a été réalisé par le WWF France, avec la participation et la relecture attentive d'AXA.

Il s'appuie sur l'analyse de la littérature actuelle, disponible et pertinente, et sur 23 entretiens effectués entre février et mars 2019 dont la liste est disponible en annexe.

AXA et le WWF France ont coproduit et soutiennent les recommandations établies dans les pages 8 à 10 de ce document.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont gentiment accepté de partager leur expertise et leurs connaissances pour établir ce rapport :

Julien Calas, Anne Chetaille, Guillaume Chiron, Odile Conchou, Naig Cozannet, Aurélien Guingand, Gilles Kleitz (Agence Française de Développement, AFD), Alexandre Rambaud (AgroParisTech), Sylvain Goupille (Athelia), Julie Ansidei, Maryline Dutreuil-Boulognac (Autorité des marchés financiers, AMF), Fabien Quétier (Biotope), Julie Miller (BNP Paribas), Robert-Alexandre Poujade (BNP Paribas), Élise Bouffies (Carrefour), Joshua Berger (CDC Biodiversité), Harold Levrel (CIREN), Éric Campos (Crédit Agricole), Damien Friot (Ecometrics), Claire Varret (Électricité de France, EDF), Sylvie Gillet, Nadine Laurent (Entreprises pour l'Environnement, EPE), Pierre Yves Le Stradic (Éthifinance), Johan Lammerant, Anne-Marie Bor (EU Business @ Biodiversity Platform), Jean-Louis Weber (École Normale Supérieure de Lyon), Benoit Lallemand, Ludovic Suttor-Sorel (Finance Watch), Thuy-Tien Gluck (HSBC), Gautier Quéru (Mirova), Clément Chenost, Oriane Plédran (Moringa), Katia Karousakis, Geraldine Ang (Organisation de Coopération et de Développement Économiques, OCDE), Richard Mattison (Trucost) et Coline Jacobs, Géraldine Petit (Veolia).

Nous tenons également à remercier le Ministère de la Transition écologique et solidaire de nous avoir sollicités pour préparer ce rapport et pour leur soutien sans faille tout au long de ce projet.

Les auteurs de ce rapport, Hugo Bluet et Ciprian Ionescu, tiennent également à remercier Renaud Lapeyre, Jochen Krimphoff et Marine Braud du WWF France pour leurs précieux conseils, ainsi que la Fondation MAVA pour le soutien qu'elle apporte au travail du WWF France sur le capital naturel.

Enfin, un grand merci à Sabrina Müller et Emma Gnidula qui nous ont aidés tout au long du projet et sans qui ce rapport n'aurait pas pu voir le jour aussi rapidement.



ÉDITORIAL

ISABELLE AUTISSIER

© WWF



Au cours des 40 dernières années, les populations mondiales d'espèces sauvages ont diminué d'environ 60%, principalement en raison des menaces et pressions causées par les activités humaines. Il s'agit d'un véritable signal d'alarme : la nature est en état d'urgence.

Et cette crise ne concerne pas seulement la faune sauvage. Chaque année, l'équivalent d'environ 125 000 milliards de dollars de services écosystémiques sont fournis à l'économie mondiale sous forme d'eau potable, de nourriture et de pollinisation, d'air frais, d'absorption de chaleur et de forêts et d'océans qui absorbent du dioxyde de carbone – l'équivalent de 1,5 fois le PIB mondial.

Mais, comme le démontre à nouveau le dernier rapport d'évaluation mondiale de l'IPBES, ces services écosystémiques essentiels fournis par la nature, qui assurent la survie et le bien-être humain, sont en danger. La surexploitation, la perte d'habitat et la pollution, entre autres, créent une dette écologique que les générations futures devront payer.

Nous avons besoin d'une action mondiale pour infléchir la courbe de la destruction de la nature, protéger notre capital naturel et assurer l'avenir de l'humanité.

Pour ce faire, une opportunité sans précédent s'offre à nous à l'aube de l'année 2020. À l'automne 2020, les leaders mondiaux se rassembleront en Chine pour convenir d'un nouveau plan stratégique décennal pour la biodiversité lors de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. Ce cadre devra définir les objectifs et renforcer les mécanismes pour nous mettre sur la voie d'un avenir plus durable.

Nous avons besoin d'un véritable nouvel accord pour la nature et l'homme dans lequel chacun a un rôle à jouer - des entreprises à la société civile en passant par les gouvernements et autorités locales, la jeunesse et les autochtones, les acteurs de la finance privée et les banques de développement - pour ensemble inverser la tendance de la destruction de la nature et préserver notre capital naturel. Cet accord devrait en priorité aborder les raisons sous-jacentes du déclin de la nature au profit de l'humanité et de la planète. Nous avons besoin d'un nouvel accord pour la nature et l'homme afin d'unir les leaders mondiaux derrière le problème majeur de notre génération et de déclencher un nouveau mouvement qui préservera l'habitabilité de notre planète.

C'est pourquoi WWF France est fier de publier ce rapport en collaboration avec AXA, l'un des principaux investisseurs institutionnels à s'être réellement engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Nous tenons à remercier le Ministère de la Transition écologique et solidaire qui a fait établir ce rapport pour la réunion des ministres de l'Environnement du G7 en mai 2019. C'est la première fois qu'un investisseur institutionnel mondial de premier plan et une ONG environnementale internationale explorent ensemble les conséquences de la perte de la biodiversité pour les investisseurs et la façon dont le secteur financier peut avoir un impact positif pour aider à protéger et restaurer la nature dans l'intérêt de la société toute entière. Il s'agit de la première étape d'un chemin long et nécessaire vers un avenir où l'Homme pourra vivre en harmonie avec la nature.

Isabelle Autissier,
Présidente du WWF France

ÉDITORIAL

THOMAS BUBERL

La lutte contre l'érosion de la biodiversité représente un défi complexe mais de plus en plus urgent. La nature produit des éléments essentiels à l'activité humaine et à notre simple survie, de la nourriture aux abris en passant par les principes actifs des médicaments. En outre, des écosystèmes variés sont la clé pour lutter contre le réchauffement climatique, puisque les forêts florissantes et les océans préservés absorbent les émissions de dioxyde de carbone. À l'inverse,

le réchauffement climatique accélère la perte de la biodiversité, créant ainsi un cercle vicieux. Notre dépendance vis-à-vis des divers écosystèmes pour nous développer, voire survivre, n'est donc plus à prouver.

Les contributions implicites de chaque espèce à notre économie sont également considérables : leurs rôles peuvent être considérés comme des « services » rendus gratuitement par la nature. Par exemple, la pollinisation artificielle coûterait environ 153 milliards d'euros par an et générerait des coûts technologiques et de main d'œuvre dépassant largement toute viabilité économique. Pourtant, les espèces disparaissent rapidement, mettant ainsi en danger ces services et menaçant l'intégrité humaine. Bien que cette situation n'ait pas encore attiré l'attention des politiques et des médias autant que les défis tout aussi importants liés au réchauffement climatique, de plus en plus d'analyses commencent à souligner le taux de déclin des espèces et la menace inhérente qu'il représente pour le bien-être humain.

En tant qu'entreprise qui, au cours des cinq dernières années, a pris d'importantes décisions dans la lutte contre le réchauffement climatique, nous sommes convaincus que la préservation de la biodiversité nécessite un engagement collectif égal de la part de l'ensemble des parties prenantes : acteurs du secteur privé, y compris les institutions financières, gouvernements, ONG et société civile.

La perte potentielle des services écologiques clés met non seulement en danger les populations mais aussi certaines entreprises qui en dépendent et peut, par conséquent, devenir un problème pour les investisseurs. La capacité des investisseurs à comprendre et cartographier ces risques potentiels leur permettrait d'identifier les opportunités et, ce faisant, d'aider à trouver des solutions plutôt que des pratiques professionnelles non durables d'un point de vue environnemental.

C'est pourquoi, en 2018, AXA a décidé, dans le cadre du projet « Act4Nature », de mener des recherches sur cette question en effectuant une analyse sur notre exposition aux risques et opportunités liés à la biodiversité dans nos activités d'assurance et d'investissement. En 2019, nous avons décidé de soutenir l'élaboration de ce rapport par le WWF, qui représente une première tentative pour répertorier les initiatives existantes et appeler à une nouvelle collaboration entre les secteurs public et privé.

Les assureurs, en leur qualité de porteurs de risques, peuvent tirer profit de leur expertise pour fournir des solutions. Nous avons également un rôle important à jouer en collaborant avec la communauté d'investisseurs, notamment dans les secteurs et entreprises qui sont engagés dans la « transition » vers des activités plus durables. Faisant partie des premiers grands investisseurs institutionnels à

© BENJAMIN BOCCAS



s'être engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique, nous savons que le secteur financier ne peut pas conduire un changement durable seul : pour assurer un impact positif sur le long terme, il est essentiel de travailler dans un environnement prévisible, de s'appuyer sur des méthodologies solides et harmonisées, d'utiliser des définitions scientifiques claires et d'être capable d'avoir une « profondeur d'investissement » suffisante pour transférer progressivement les investissements vers les secteurs cibles. De cette façon seulement nous pourrons éviter de créer des effets binaires et pro-cycliques. Une vision dynamique et tournée vers l'avenir sera également essentielle pour éviter les écueils des approches statiques.

Enfin, l'adoption par les gouvernements d'objectifs internationaux en matière de biodiversité, qui reposent sur des données scientifiques, peut aider à clarifier un peu plus la situation. Les aspirations générales ne seront pas suffisantes pour obtenir des résultats concrets. C'est alors seulement, à condition que ces objectifs soient suffisamment clairs, que les entreprises, les institutions financières et les organisations de la société civile pourront essayer de traduire ces objectifs de conservation de la nature en stratégies d'investissement.

Nous sommes heureux, grâce à la mission que nous a confié le Ministère de la Transition écologique et solidaire, d'avoir l'opportunité de partager notre expérience et nos connaissances en matière d'assurances et d'investissements responsables avec le WWF, première ONG mondiale dans la lutte pour la préservation de la biodiversité. Nous sommes conscients qu'il s'agit seulement du début d'un long chemin qui nécessitera une collaboration, un dialogue et une mobilisation bien plus large des gouvernements, du secteur privé, des organisations internationales, des régulateurs et de la société civile. Il est essentiel que nous renforçons la prise de conscience collective et la volonté d'agir.

Thomas Buberl,
Directeur général du Groupe AXA

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

CHANGER DE FOCAL : AU-DELÀ DU CLIMAT, LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PEUVENT ÊTRE EXPOSÉES À LA « FAILLITE » DE LA NATURE

PAR RAPPORT AUX 10 PREMIÈRES ÉCONOMIES MONDIALES, L'OCÉAN ATTEINDRAIT LA 7^E POSITION AVEC UNE VALEUR ANNUELLE DE BIENS ET SERVICES RENDUS DE 2 500 MILLIARDS DE DOLLARS

LE CLIMAT N'EST PAS LA SEULE PIÈCE DU « PUZZLE » DE LA NATURE POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

La nature se dégrade à une vitesse et à une échelle sans précédent. Le taux de destruction de la nature à l'échelle mondiale a considérablement augmenté ces 50

dernières années, ce qui nous entraîne collectivement vers une crise environnementale mondiale. La dégradation des écosystèmes naturels de notre planète, tels que les océans ou les écosystèmes terrestres, réduit leur capacité à fournir des biens et services vitaux qui permettent à nos économies de prospérer.

Franchir les limites écologiques de notre planète peut aussi remettre en cause la rentabilité de certains investissements. Certains retours sur investissement sont inextricablement liés à la nature à travers les dépendances et les impacts sur l'environnement des activités économiques qu'ils financent. Récemment, une entreprise pharmaceutique européenne a perdu près de 40% de sa capitalisation boursière en moins d'un an après avoir acheté une entreprise agrochimique accusée de nuire aux populations d'abeilles et suite à de nombreux procès liés à la santé, entraînant une perte de plusieurs milliards pour les actionnaires.

Les préoccupations relatives aux menaces environnementales augmentent, à commencer par les risques financiers liés au climat. Depuis le lancement du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures, TCFD), un nombre croissant de décisionnaires reconnaît l'importance du réchauffement climatique pour les institutions financières. La mobilisation générale des entreprises et institutions financières pour le climat peut inspirer des initiatives similaires en ce qui concerne la biodiversité. Mais reproduire systématiquement la même approche ne semble pas nécessairement être la bonne solution. Par exemple, il pourrait être utile de faire le point sur cette approche et d'adopter une stratégie plus intégrée et efficace : investir dans et accompagner les pays, entreprises et projets qui soutiennent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et une société plus saine, plus juste et plus résiliente.

RECOMMANDATION 1

Nous recommandons de lancer une **Task Force sur les publications d'informations relatives aux Impacts sur la Nature (TFIN)** pour créer les conditions de la transition vers la protection, la restauration et la promotion de la biodiversité. Les institutions financières ont un rôle de leader important à jouer dans la sensibilisation et la prise de décisions autour de la perte de la biodiversité. Cependant, pour accomplir un changement significatif, il faudra une coalition globale qui rassemble l'ensemble des acteurs faisant partie du problème et de la solution. Outre ce groupe de travail, nous recommandons la mise en place d'un dialogue ouvert entre les secteurs privés et publics, y compris les décisionnaires, dans le but de promouvoir l'engagement intersectoriel et transfrontalier.

Ce groupe de travail devrait identifier et analyser les activités commerciales qui ont un impact matériel sur la biodiversité ainsi que les activités avec un potentiel de « transition » pour soutenir la protection et la restauration de la biodiversité. Cette analyse devrait être menée avec attention pour éviter les écueils qui entraveraient les efforts en matière de transition plutôt que de les encourager (comme par exemple éviter les effets procycliques d'une mise en avant des activités de niche uniquement) ou en créant des mécanismes d'exclusion rapides et incontrôlés qui entraîneraient des désinvestissements soudains d'entreprises au moment où elles ont besoin d'investir dans la transition de leurs activités.

L'ABSENCE DE
MÉTHODOLOGIES
HOMOGÈNES ET EFFICACES
ENTRAVE LA CAPACITÉ DES
INSTITUTIONS FINANCIÈRES
À ADOPTER UNE VUE
D'ENSEMBLE SUR LES
IMPACTS SUR LA NATURE

EXPLORER LES QUESTIONS LIÉES À LA DÉGRADATION DE LA NATURE ET LES OPPORTUNITÉS POUR LA PROTÉGER

Il est essentiel d'identifier les impacts sur la nature avant de les analyser, de les gérer et, enfin, d'en rendre compte. À cet effet, le rapport suivant propose d'examiner les cadres existants afin de comprendre les dépendances des entreprises vis-à-vis des services écosystémiques et leurs impacts sur la nature, dans le but d'aider les institutions financières à mieux comprendre les initiatives existantes.

RECOMMANDATION 2

Afin d'améliorer les méthodologies, nous incitons les **agences de notation extra-financière** à inclure des considérations matérielles en matière de biodiversité dans leurs critères ESG et leurs méthodologies de notation. Nous conseillons également aux gouvernements d'aider à structurer le marché des agences de notation extra-financière au moyen de processus d'accréditation plus rigoureux. La TFIN devrait examiner la meilleure façon d'**intégrer les mesures de l'impact sur la biodiversité dans les cadres existants sur le réchauffement climatique et les critères ESG** sans créer un nouveau cadre distinct qui risquerait de complexifier excessivement et de freiner la mobilisation plutôt que de l'encourager. En termes de données disponibles, nous préconisons aux gouvernements de créer des conditions qui facilitent l'harmonisation des données relatives à la biodiversité, par exemple en développant des **plateformes open source qui contiendraient des informations sur le plan de transition des acteurs privés et publics.**

À COURT TERME,
LES AGENCES EXTRA-
FINANCIÈRES SONT
ESSENTIELLES POUR
GÉNÉRALISER ET
HARMONISER LES
MÉTHODOLOGIES ET OUTILS
D'ÉVALUATION

Le manque de données exactes, exhaustives et adaptées relatives à la nature empêche les institutions financières de développer des stratégies d'investissement qui les prennent en compte et de échanger efficacement avec les entreprises. Tandis que des outils d'analyse sectorielle et géographique des actifs voient le jour, on observe toujours un manque de connaissances des entreprises extra-financières sur leur chaîne de valeur. Cela ne leur permet pas de surveiller leur relation d'impact et de dépendance vis-à-vis de la nature de manière exhaustive, ni de fournir des données fiables et utiles aux institutions financières. À court terme, les institutions financières peuvent utiliser les notations et informations fournies par les agences extra-financières qui sont censées disposer de plus de données, de variables et de méthodologies de notation. Ces méthodologies sont en grande partie hétérogènes et il est peu probable qu'elles fournissent des informations homogénéisées et comparables. À long terme, le développement de normes et d'indicateurs exhaustifs de reporting devrait être encouragé, soit par les acteurs du marché et les agences de notation financière, soit par les régulateurs ou par le biais de nouvelles formes de collaboration.

RECOMMANDATION 3

La TFIN devrait inclure des investisseurs institutionnels et **développer un cadre que les investisseurs utiliseraient pour analyser les risques liés à la biodiversité et collaborer avec les entreprises dans lesquelles ils investissent, notamment dans les secteurs les plus nuisibles à la biodiversité.** Ce cadre devrait encourager un dialogue direct avec les entreprises sur la transition vers la protection, la restauration et la promotion de la biodiversité et vers un reporting adapté.

**BIOFIN ESTIME QUE
LES BESOINS EN FLUX
FINANCIERS POUR PROTÉGER
LA NATURE S'ÉLÈVENT À
440 MILLIARDS
DE DOLLARS US**

Il existe également des opportunités prometteuses pour les institutions financières issues de la demande sociétale croissante en matière de conservation de la nature.

Parmi elles, on observe le potentiel des nouveaux produits financiers, investissements et marchés ainsi que les avantages des premiers sur le marché. Les solutions de financement privé-public peuvent jouer un rôle décisif dans la réduction de l'écart grandissant entre la nécessité de nouveaux investissements pour protéger la nature et les circulations de capitaux actuelles.

RECOMMANDATION 4

Nous proposons que les gouvernements créent les conditions d'un dialogue continu et constructif entre les autorités publiques et l'ensemble des acteurs du secteur privé qui sont concernés par ces questions, dans le but de répondre à la demande sociétale croissante en matière de conservation de la nature. Cela devrait comprendre des initiatives spécifiques pour sensibiliser l'opinion publique avec, par exemple, des **labels pour les produits financiers ayant un impact positif sur la nature.**

EXPLORER UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE LA SOUTENABILITÉ : LA PRISE EN COMPTE DES LIMITES ÉCOLOGIQUES DANS LES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

Il est probable qu'une approche se limitant à l'analyse des risques et opportunités pour les institutions financières ne soit pas suffisante pour préserver les limites écologiques et maintenir la résilience de la biosphère.

En effet, dans ce type de stratégies, la réduction des impacts sur la nature n'est ni systématique ni réalisée de manière à respecter le fonctionnement des écosystèmes. Une nouvelle approche écologique pour l'intégration de la nature dans les institutions financières est nécessaire afin de répondre à cet enjeu de façon plus systématique. Dans le contexte climatique, des démarches similaires – d'alignement sur l'Accord de Paris – ont considérablement attiré l'attention des acteurs de la société civile et des organisations privées et publiques. De nombreuses institutions financières œuvrent actuellement à l'atteinte de cet objectif en explorant différentes méthodes.

RECOMMANDATION 5

Les gouvernements devraient établir des priorités claires dans le domaine de la protection de la biodiversité, ce dernier étant particulièrement vaste et holistique, et ils devraient encourager l'ensemble des acteurs privés et publics qui sont concernés par ces enjeux à prendre part à cette action. Les gouvernements devraient donner plus de visibilité aux acteurs économiques dans les secteurs les plus sensibles pour lesquels il est nécessaire que les efforts en matière de transition commencent dès maintenant.

S'assurer que les activités financières sont compatibles avec la viabilité des écosystèmes représente un enjeu majeur, et renvoie à trois principales considérations :

- 1) comprendre, caractériser, quantifier et suivre l'impact sur la nature des activités que les investisseurs financent ;
- 2) définir le niveau d'impact permettant de garantir les fonctionnalités écologiques et la résilience de la biosphère ;
- et 3) gérer les activités économiques et financières afin de maintenir ce niveau d'impact.

Il existe deux voies complémentaires permettant d'intégrer ces considérations dans les stratégies des institutions financières. La première, déjà en cours de déploiement, est à l'initiative des entreprises. Elle consiste à mesurer leurs impacts, à définir leurs limites écologiques individuelles et à mettre ces informations à disposition des institutions financières. La seconde, qui voit seulement le jour, est à l'initiative des institutions financières. Elle suppose que les institutions financières mesurent elles-mêmes les impacts de leurs portefeuilles sur la nature et définissent leurs limites écologiques en conséquence.



© TOBIAS TULLIUS, UNSPLASH

100%
RECYCLÉ



LE WWF FRANCE

en quelques chiffres

1973

année de création du
WWF France

117

salarié(e)s engagé(e)s
au quotidien



1 000 000

de supporters

4 000

bénévoles en France
métropolitaine et
ultramontaine



Notre raison d'être
Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un
avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.
www.wwf.fr